



Collectif Droit à la scolarisation <droitscolarisation@gmail.com>

Re: Votre avis sur l'enjeu de la déscolarisation d'élèves HDAA

1 message

Vanier-Les Rivières QS <vanier-les-rivieres@quebecsolidaire.net>

10 septembre 2022 à 18 h 49

À : Collectif Droit à la scolarisation <droitscolarisation@gmail.com>

Bonjour Mme Simard-Gagnon,

Premièrement merci de m'avoir écrit, mais surtout merci de votre implication pour la scolarisation des enfants HDAA. Voici donc mes réponses à vos questions.

1- Les conditions actuelles de scolarisation des enfants HDAA m'apparaissent pour le moins inadéquates. J'ai tenté de me renseigner sur le sujet et je déplore que la seule information accessible semble être vos propres recherches. Il m'apparaît inacceptable que le système d'éducation québécois ne soit même pas en mesure de fournir un portrait clair de la scolarisation des enfants HDAA. En ce qui me concerne, la loi sur l'instruction publique est très claire sur le fait que tout enfant au Québec a droit à recevoir une éducation de qualité, force nous est de constater qu'il y a un déséquilibre et une iniquité pour les enfants HDAA. Ce manque d'information, et ce déséquilibre sont pour moi inacceptables.

2- Afin de suivre adéquatement l'évolution de ces enjeux, je considère qu'il est important avant tout qu'un modèle de surveillance et de collecte de données soit mis en place par le MEES. Comme élue, j'en ferai la demande au ministre. Je ferai aussi des représentations auprès du centre de service afin que des initiatives locales soient mises en place entre-temps.

3- Comme candidate aux élections, je m'engage à inclure cet enjeu dans ceux dont je parlerai au cours de l'élection. Ma plateforme est limitée, mais je serai fière de faire partie de cette lutte dans la mesure de mes moyens. Si j'ai la confiance des citoyen.nes de Vanier-les Rivières et que je suis élue, je m'engage premièrement à aller sur le terrain et à discuter de l'état de situation pour les enfants HDAA dans la circonscription avec les milieux scolaires et, si possible, les familles. Pour moi, les meilleures personnes pour proposer des solutions sont celles qui vivent au cœur de l'enjeu. Je crois fermement que les gens sur le terrain doivent être entendus avant tout. Je m'engage aussi à éduquer les autres [élu.es](#) du caucus solidaire afin qu'ils et elles fassent des démarches similaires dans leurs circonscriptions. Finalement, si je me retrouve avec la plateforme nécessaire pour le faire, je ferai aussi pression sur le ministre de l'Éducation pour que cet enjeu soit pris en charge par le MEES.

4- Afin de soutenir les familles, je souhaite avoir un bureau de circonscription et une équipe qui seront accessibles et accueillants, un endroit qui sera au cœur de la communauté. Ça peut sembler évident, mais venant du communautaire je connais la valeur du soutien et de l'écoute et ce sera la base de mon action politique. Je m'efforcerais d'être la courroie de communication nécessaire pour porter la voix des parents là où elle devra être entendue, que ce soit dans les établissements scolaires ou dans les institutions politiques. Pour ce qui est du soutien aux organismes, pour moi la réponse est simple. Québec solidaire promet une augmentation du financement à la mission des organismes. Ça m'apparaît la base, quand on parle d'organisation qui sont en grande partie notre filet social.

J'espère avoir répondu adéquatement à vos réponses. Il me ferait plaisir d'en discuter plus longuement avec vous si vous le souhaitez!

Solidairement,

Karoline Boucher

Candidate de Québec solidaire dans Vanier-Les Rivières.

Le ven. 2 sept. 2022, à 22 h 48, Collectif Droit à la scolarisation <droitscolarisation@gmail.com> a écrit :

Candidats et candidates de Vanier - Les-Rivières,

Nous sommes un comité de la Ligue des droits et libertés - section de Québec et nous travaillons à faire reconnaître le droit à la scolarisation des élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA).

Au printemps 2021, le ministère de l'Éducation du Québec a publié un rapport dénombrant près de 1500 élèves des niveaux préscolaire, primaire et secondaire ayant vécu ou vivant un bris de service. Ce nombre ne présente toutefois que la pointe de l'iceberg d'une situation qui s'est aggravée dans les dernières années, entre autres parce qu'il ne tient pas compte des élèves scolarisé.e.s à temps partiel ou retiré.e.s de l'école pour une période plus ou moins longue. Pour votre information, nous avons préparé un court état des lieux, que vous trouverez sur la page du Comité pour le droit à la scolarisation: <http://liguedesdroitsqc.org/scolarisation/>

Nous vous écrivons aujourd'hui parce que nous souhaitons connaître **et rendre public** votre avis sur cet enjeu de société. Pour cette raison, nous vous adressons ces questions, tout comme nous le ferons avec les autres candidat.e.s de votre circonscription:

1. Que pensez-vous des conditions actuelles de scolarisation des enfants HDAA et plus particulièrement des enjeux de déscolarisation et de scolarisation à temps partiel?
2. Comment comptez-vous agir pour qu'il soit possible de suivre adéquatement l'évolution de ces enjeux au fil du temps?
3. Si vous la jugez problématique, quels moyens mettrez-vous en œuvre pour améliorer la situation?
4. Comme élu.e, comment pourrez-vous contribuer à améliorer la situation? Comment soutiendrez-vous les parents dont les enfants vivent un enjeu de déscolarisation et les organismes qui travaillent à défendre le droit à la scolarisation?

Dans le cadre de cette élection, le Comité pour le droit à la scolarisation revendique:

- Qu'un état de situation de l'enjeu soit produit afin d'avoir une vision juste de l'ampleur de la problématique et d'en suivre l'évolution, et que celui-ci inclut la compilation et la publication des données touchant la déscolarisation et la scolarisation à temps partiel.
- Qu'une réflexion soit initiée afin de dégager des pistes d'action structurantes, et que cette réflexion implique les différentes parties prenantes (enseignants et enseignantes, gestionnaires, parents, organismes, responsables du transport scolaire, etc).
- Qu'un plan d'action soit élaboré et mis en œuvre rapidement afin d'améliorer significativement la situation dès les prochaines années.

Pour suivre les communications du Comité pour le droit à la scolarisation, vous pouvez vous abonner à la page Facebook suivante: <https://www.facebook.com/droit.scolarisation> . **D'ailleurs, si l'enjeu vous tient à coeur, un partage des vignettes de sensibilisation qui seront publiées le mercredi 7 septembre serait grandement apprécié.**

Salutations,

Laurence Simard-Gagnon

Comité pour le droit à la scolarisation - Ligue des droits et libertés - Section de Québec